Bilan

« Bilan de compétences Changer de Cap »

Perpignan

OPCO / CSP / CPF / AIF

Sur devis

- ✓ **20 heures en face à face – réparties sur 2 mois**
- ✓ **Plusieurs rythmes possibles**
- ✓ **Présentiel ou distanciel**
- ✓ **Individuel, tout public**
- ✓ **Accessible aux personnes en situation de handicap**
- ✓ **Aucun prérequis demandé**
- ✓ **Suivi jusqu' à 3 et 6 mois**

Programme :

Conformément à l'article L6313 -4 du code du travail Législation bilans de compétences : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000038014105/

Objectifs :

Ce bilan de compétences a pour ambition de vous aider à prendre les rênes de votre avenir professionnel. À l'issue de l'accompagnement, vous serez capable de :

- Faire le point en toute clarté sur vos compétences, vos talents, vos motivations et vos valeurs.
- Identifier les opportunités professionnelles qui correspondent à votre profil, vos envies et les réalités du marché de l'emploi.
- Construire un projet professionnel concret et réalisable, ou définir un projet de formation adapté pour le mettre en œuvre.
- Gagner en confiance et en impact grâce à une meilleure valorisation de vos atouts dans vos démarches (évolution interne, reconversion, candidature…).
- Passer à l'action grâce à un plan d'action personnalisé, prêt à être déployé pour atteindre vos objectifs à court, moyen et long terme.

Modalités pédagogiques :

En Présentiel :

20 heures de séance en format synchrone :

- Totalement adaptées à votre rythme et à vos contraintes,
- L'accompagnement est réalisé dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges, dans un bureau,
- Complétées par un travail personnel de recherche guidé (environ 3 heures de travail personnel).

En Distanciel :

20 heures de séance en format distanciel synchrone :

- Totalement adaptées à votre rythme et à vos contraintes,
- L'accompagnement est réalisé dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges, en visio-conférence.
- Complétées par un travail personnel de recherche guidé (environ 3 heures de travail personnel).

Résultats attendus :

Déterminer un nouveau projet professionnel, une formation ou une création ou reprise d'entreprise.

Bilan
« Bilan de compétences Changer de Cap »

Engagement Qualité - L'Entretien préalable :

Modalité : Échange gratuit et sans engagement (30 à 45 min).
Objectif : Analyser la demande, vérifier la pertinence du bilan de compétences par rapport au projet du bénéficiaire et valider le "matching" avec le consultant.
Résultat : Confirmation du positionnement et co-construction du calendrier prévisionnel.

Première phase : Préliminaire

- Accueil et présentation du déroulement du bilan.
- Recueil des attentes, besoins et motivations.
- Explication des engagements réciproques et du cadre de confidentialité.
- Le livret d'accompagnement remis lors de la première séance.

Deuxième phase : Investigation

- Analyse du parcours professionnel.
- Identification des compétences acquises et savoir-faire dans les domaines personnels et professionnels et le cas échéant l'évaluation des connaissances générales.

On définit ainsi avec la personne un portefeuille de compétences.

- Évaluation des aptitudes et du potentiel d'évolution, points forts et des points à travailler.
- Analyse des motivations et intérêts et du système de valeurs.
- Étude des différents aspects de la personnalité, en particulier le système d'aspirations, sphère relationnelle, mode de fonctionnement au travail etc…
- Utilisation de tests certifiés pour identifier les moteurs, les freins et les soft skills.

On établit ainsi une véritable « cartographie » des éléments caractérisant la personne dans son approche du travail.

Troisième phase : Conclusion

- Au cours de cette phase le ou les projets sont finalisés et formalisés.
- Un choix réaliste est retenu et un Plan d'Action est déterminé.
- Les outils (CV, lettre,…) sont validés et les moyens (argumentaire,…) sont définis.
- La synthèse confidentielle et personnelle est remise au bénéficiaire en mains propres ou via coffre-fort numérique lors du dernier entretien.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à nous contacter.

Délai et Modalités d'accès :

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).

Très d'UnionS

Coordonnées de contact :

Responsable : Marie José GADANT
Référent handicap : Marie José GADANT

Téléphone : 06 07 48 66 16
E-Mail : contact@tresdunions.fr

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

facebook

SMS

SCAN ME

LinkedIn